



CONTRAT LOCAL DE SANTE DU PAYS BASSIN D'ARCACHON-VAL DE L'EYRE

Liste des actions et chantiers

AXE 1 : Renforcer l'offre de soins et la prise en charge des publics

Objectif stratégique 1.1. : Favoriser l'attractivité du territoire pour les professionnels

Action 1.1.1 : Lever les freins aux conditions d'installation et d'exercice

Objectif stratégique 1.2 : Développer les pratiques innovantes et alternatives en complémentarité de l'offre existante

Action 1.2.1 : Faciliter l'accès aux soins en agissant sur les solutions de mobilité

Objectif stratégique 1.3 : Accompagner les publics vulnérables pour lever les freins (financiers, de mobilité, méconnaissance...) de recours aux soins

Action 1.3.1 : Rendre visible l'offre à destination des professionnels et du grand public

Action 1.3.2 : Développer la Permanence d'Accès Aux Soins de santé (PASS) mobile dans les territoires non couverts

Action 1.3.3 : Améliorer la coordination des professionnels pour faciliter la prise en soin des personnes sous tutelle

Objectif stratégique 1.4 : Développer à l'échelle du territoire du Pays Barval une organisation permettant de répondre aux soins non programmés

Action 1.4.1 : Développer et valoriser des dispositifs et initiatives permettant de prendre en charge les petites urgences

AXE 2 : Soutenir l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ainsi que leur entourage

Objectif stratégique 2.1. Accompagner les aidants

Action 2.1.1 : Développer une plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants sur le territoire

Objectif stratégique 2.2 : Consolider le parcours et l'offre de santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Chantier 1 : Favoriser l'accès à l'offre de santé en agissant sur la mobilité

Action 2.2.2 : Former les professionnels en contact avec les personnes âgées et personnes en situation de handicap pour une meilleure prise en compte de leurs spécificités

Objectif stratégique 2.3 : Favoriser une meilleure compréhension de l'offre de prise en charge à destination des habitants du territoire

Cf. action 2.1.1.

Objectif stratégique 2.4 : Consolider le parcours et l'offre de santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap

Chantier 2 : Mettre en place une coordination des sorties d'hospitalisation pour le retour à domicile des personnes vulnérables

Chantier 3 : Développer des lieux d'accueil temporaires, espaces tampon entre l'hôpital et le domicile

AXE 3 : Améliorer les accompagnements en santé mentale

Objectifs stratégique 3.1 : Renforcer et structurer l'offre en santé mentale

Action 3.1.1 : Promouvoir la santé mentale et l'offre du territoire auprès du grand public

Action 3.1.2. : Créer des espaces relais de proximité en santé mentale

Objectif stratégique 3.2 : Promouvoir la prise en charge précoce

Action 3.2.1 : Améliorer le repérage et la prise charge précoce

Objectif stratégique 3.3 : Améliorer la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales et de leurs auteurs

Action 3.3.1 : Rendre lisible les ressources sur le territoire auprès des professionnels pour améliorer l'orientation et la prise en charge

Chantier 4 : Sensibiliser le grand public aux violences intrafamiliales

AXE 4 : Promouvoir des habitudes de vie favorables à la santé

Objectif stratégique 4.1. : Soutenir la parentalité de la grossesse jusqu'à l'adolescence

Action 4.1.1 : Créer un espace ressource dédié à la parentalité (de la grossesse à l'adolescence)

Objectif stratégique 4.2. : Développer et coordonner les démarches de prévention

Action 4.2.1 : Mettre en place des solutions pour « aller vers » les jeunes

Action 4.2.2 : Favoriser l'activité physique de loisir pour les 0-6 ans et les publics vulnérables

Action 4.2.3 : Promouvoir une alimentation de qualité et accessible à tous

Objectif stratégique 4.3. : Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec une maladie chronique

Action 4.3.1 : Déployer un programme d'éducation thérapeutique pour les patients polyopathologiques sur l'ensemble du territoire

AXE 5 : Créer des environnements favorables à la santé

Objectif stratégique 5.1 : Améliorer la qualité de l'environnement extérieur

Action 5.1.1 : Prévenir la prolifération de moustiques

Objectif stratégique 5.2 : Favoriser la prise en compte des impacts des politiques locales sur la santé

Action 5.2.1 : Développer de nouvelles formes d'habitat à destination des publics vulnérables

Chantier 5 : Coordonner le réseau d'acteurs pour lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

Action 5.2.3 : Mettre en place à titre expérimental une évaluation d'impact en santé (EIS) auprès d'un projet d'urbanisme du territoire